



Dettes Engie de 568 euros de 3 ans

Par **daniella974**, le **05/12/2016 à 16:43**

bonjour
voilà mon problème j'ai eu une note d'électricité de 568 euros
cela date de presque 3 ans j'ai reçu une relance normale par courrier j'ai réglé de temps en temps avec mes moyens j'ai cessé de payer car j'ai perdu mon emploi pendant 5 mois
j'ai reçu une relance par email de Intrum Justitia
je leur ai fait part de mes difficultés financières et je leur ai dit que je peux payer avec un échéancier
l'interlocuteur m'a dit clairement que la somme devait être payée d'un seul coup et a refusé mon échéancier il m'a juste dit que des frais de justice viendront se rajouter
je suis perdu car la somme va augmenter
les frais sont-ils importants ?
n'ont-ils pas le droit de me refuser un échéancier ?
merci de m'aider car la suis au bord du gouffre
j'ai déjà monté un dossier auprès du CCAS mais vu que la relance est en retard mon dossier ne passe plus et vu que je suis plus dans le logement aussi mon dossier est refusé
merci de votre aide
je vis dans la peur et j'ai même regardé un crédit à la consommation pour éteindre ma dette de 568 euros mais je veux d'abord avoir votre avis
vous remercier
pardon pour les fautes

Par **Visiteur**, le **05/12/2016 à 16:49**

Bonjour
l'interlocuteur m'a dit clairement que la somme devait être payée d'un seul coup et a refusé mon échéancier il m'a juste dit que des frais de justice viendront se rajouter
Ce qui veut dire qu'ils n'ont pas de titre exécutoire en main et cela vous laisse le temps de vous organiser.
Vous évoquez un crédit-conso ???
Donc vous avez un salaire à nouveau, combien avez-vous proposé mensuellement ?

Par **daniella974**, le **05/12/2016** à **16:56**

merci a vous deja de votre reponse rnen faite j ai eu telement peur que j etais prete a faire un credit conso pour payer cette dette rnje suis en cdd en remplacement d une conges longue maladie depuis un mois rnj ai proposer un reglemnt de 75 euro le 15 dec 2016rnet pour echeancier il m a pas laisser le temps de parler et d annoncé le montant rnil refuse le paiement echelonné rnet la les frais vont se rajoutés

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **14:33**

Avez vous vu avec ENGIE directement pour un échéancier ?rnSi faire un petit crédit conso vous semble plus supportable financièrement et que cela vous permet d'être plus sereine, il ne faut pas hésiter...rnAttention ou vous mettez les pieds. Les banque "officielles" offrent des taux plus faibles que les organismes spécialisés...